**Règlement.**

*Article 1 :* L'Association des Amis de Kerdelann est organisateur du vide-greniers se tenant dans et devant la salle des ARCS à Quéven le dimanche 15 avril 2018 de 09h00 à 18h00. L'accueil des exposants débute à 07 h 00.

*Article 2 :* **Les emplacements sont attribués par ordre chronologique** **d'inscription.** **L’exposant doit communiquer les renseignements demandés pour son inscription au registre de la manifestation et remplir** **l’attestation sur l’honneur jointe au bulletin d’inscription.**

*Article 3 :* Dès son arrivée, l’exposant s'installera à l’emplacement qui lui est attribué.

*Article 4 :* Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. L’organisateur seul sera habilité à le faire si nécessaire.

*Article 5 :* Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L’organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. L’exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants…). L’organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

*Article 6 :* Les places non occupées après 09 h 00 ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants. En cas d'impossibilité, l’exposant devra en aviser l’organisateur au moins une semaine avant le début du vide-greniers, à défaut les sommes versées resteront acquises à l’organisateur à titre d'indemnité.

*Article 7* : Les objets qui resteront invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur place à la fin de la journée. L’exposant s’engage donc à ramener les invendus ou à les mettre en décharge. Tout pollueur identifié pourra être passible d’une amende délivrée par les autorités compétentes.

*Article 8* : Seule l’association organisatrice est autorisée à tenir une buvette et un stand de restauration.

*Article 9* : Des chaises sont fournies par l’organisateur (pour les exposants en intérieure seulement)

*Article 10 :* La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

## Bulletin d’inscription et attestation à renvoyer à

**M. Gérald TRAPANI – 11 rue J.P Calloc’h - 56530 – Quéven** (accompagnés du chèque libellé à l’ordre de l**’Association des amis de Kerdelann,** ainsi que d’une **photocopie** **de votre pièce d’identité recto, verso**, **obligatoire pour la prise en compte de l’inscription). Date limite d’inscription le vendredi 05 avril 2019.**

Nom, Prénom :………………………………………..…..Profession : ……….…………

Adresse complète : …………………………………………………………..……..…….

………………………………………………… Téléphone ………………….………….

N°d’immatriculation ou récépissé (professionnels)…………………………………….

……………………………………………………………………………………………….

N°pièce d’identité (Carte d’identité-passeport-permis de conduire-permis de séjour) (1)

………………………………………………………………………………………………

Délivré(e) le….…/………/…..…....Par le préfet de :……………………………………

Votre adresse mail pour retour de confirmation d’inscription. (Facultatif)

…………………………………..……………………..@..............................................

Longueur de l’emplacement désiré : Intérieur : 2 mètres minimum 10€ avec table et chaises – Extérieur : 2 mètres minimum 5€ (table et chaise à votre charge)

Nombre de mètres………… : Intérieur / Extérieur (1) soit un coût de :…………..€

Types d’objet proposés à la vente :……………………………………………………….

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m’engage à m’y conformer.

Je joins à mon inscription la **photocopie recto verso de ma pièce d’identité** ainsi que le paiement de ma réservation auprès de l’association des Amis de Kerdelann.

Fait à ………………………………………………..le……………………..…………….…..

Signature

(1) rayer la ou les mentions inutiles

**……………………………………………………………………………………Attestation sur l’honneur (pour les particuliers)**

**(Attestation obligatoire qui sera jointe au registre destiné à la préfecture)**

Je soussigné (e) : nom, prénom :………………………………………………………

Né(e) le………………..………à ……………………..…….départ…………….……

Domicilié (e) adresse complète……………………………………..……………..…..

……………………………………………………………………………………..…

Déclare sur l’honneur ne pas avoir déjà participé à deux autres manifestations de même nature dans l’année civile.

Fait à ………………………………….…………..le……………..…………2019.

Signature